



## Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

### 1.0 Introduction

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) doit réaliser une validation de principe et acquérir un logiciel qui lui permettrait de créer, de gérer et de publier du contenu et des données structurées dans le respect des normes d'architecture de technologie de l'information répartie (DITA) appliquées aux renseignements réglementaires.

Le logiciel doit pouvoir être déployé dans le compte infonuagique locataire Azure/MS 365 (Microsoft) de la CCSN, permettant le traitement dans les applications MS 365 des renseignements désignés jusqu'à Protégé B.

Le présent préavis d'adjudication de contrat (PAC) vise à indiquer l'intention de la CCSN d'octroyer un contrat pour ces services à :

DitaExchange  
Katrinebjerg Science Park  
Asbogade 15  
8200, Aarhus N  
Danemark

Toutefois, avant d'accorder un contrat, la CCSN aimerait donner à d'autres fournisseurs l'occasion de démontrer qu'ils sont en mesure de répondre aux exigences stipulées dans le ce PAC en présentant un énoncé des capacités au cours de la période d'affichage du présent PAC, qui est d'une durée de 15 jours civils.

Si d'autres fournisseurs éventuels présentent au cours de la période d'affichage un énoncé des capacités qui répond aux exigences stipulées dans le présent PAC, la CCSN pourrait décider de lancer alors un processus d'appel d'offres par l'entremise du Service électronique d'appels d'offres du gouvernement ou en sollicitant des propositions directement auprès des fournisseurs.

Si, à la date de clôture précisée ou avant celle-ci, aucun autre fournisseur n'a présenté un énoncé des capacités répondant aux exigences stipulées dans le PAC, le marché sera adjudgé au fournisseur indiqué ci-dessus.

### 2.0 Contexte

La CCSN est l'organisme de réglementation de l'énergie et des matières nucléaires au Canada. Elle a pour mission de réglementer l'utilisation de l'énergie et des matières nucléaires afin de préserver la sûreté, la santé et la sécurité de la population canadienne, de protéger l'environnement et de faire respecter les engagements internationaux du Canada à l'égard de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Les activités nucléaires sont soigneusement réglementées afin d'assurer leur sûreté.

L'outil infonuagique privé de contenu structuré de la CCSN permettra la création de données de manière structurée et reproductible afin qu'il soit possible d'actualiser automatiquement le contenu à l'échelle de l'organisme. L'outil permettra la création et la gestion de contenu structuré dans l'environnement Microsoft 365.

Le contrat proposé comporte deux volets, soit une validation de principe et l'achat de licences d'utilisation du logiciel. La phase initiale devrait durer trois mois. Il y aura trois périodes d'option d'un an chacune pour prolonger la validité des licences et la prestation de services ou acquérir de nouvelles licences ou de nouveaux services.



## Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

La valeur estimée du contrat, y compris les périodes d'option, est de 228 276 \$ US. Les taxes applicables sont en sus.

### 3.0 Exigences minimales obligatoires

Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé des capacités qu'il satisfait aux exigences suivantes :

#### 3.1 Exigences visant la solution

Le logiciel doit respecter les conditions suivantes :

E1.1	Être entièrement compatible avec les normes d'architecture de technologie de l'information répartie (DITA) et les respecter
E1.2	Être entièrement fondée sur l'infonuagique dans un compte locataire Azure/MS 365 et permettre une résidence des données canadiennes
E1.3	Être entièrement déployable au sein du réseau infonuagique Azure/MS 365 de niveau « Protégé B », intégrité moyenne et disponibilité moyenne (PBMM) de la CCSN, sans connexion au fournisseur, pour répondre aux exigences de sécurité
E1.4	Permettre de conserver l'information dans les formats MS 365 normalisés du gouvernement du Canada et de la soumettre aux contrôles de gestion des documents de SharePoint
E1.5	Permettre la structure du contenu des documents en sujets ou en segments qui peuvent être extraits et copiés dans les schémas de documents publiés, au besoin
E1.6	Permettre l'automatisation des flux d'examen et des approbations
E1.7	Permettre d'ajouter une structure à l'élaboration de contenu pour normaliser l'information à l'échelle de l'organisme
E1.8	Permettre à des auteurs de divers secteurs d'activité à l'échelle de l'organisme de contribuer en parallèle et simultanément à la création de contenu
E1.9	Offrir des schémas de contenu intégrés et prêts à l'emploi
E1.10	Permettre la fonction « glisser-déplacer » lors de l'élaboration de schémas de documents
E1.11	Permettre l'agencement de sujets en formats DITA, XML et Word dans un même schéma de documents ou parmi plusieurs schémas
E1.12	Permettre le recours à plusieurs outils de création, dont MS Word, et aux outils de création en langage XML pour le Web
E1.13	Permettre la personnalisation de l'apparence et de la convivialité des documents
E1.14	Permettre la publication de documents de marque en format PDF ou MS Word
E1.15	Permettre la bonification des fonctions de MS Word pour intégrer des caractéristiques DITA comme la référence de contenu dans les sujets
E1.16	Permettre la génération automatique en format HTML ou XML de sujets qui seront présentés sur un site de publication
E1.17	Permettre l'exportation de contenu aux fins de traduction et le suivi de l'état d'achèvement des tâches de traduction en cours
E1.18	Permettre le repérage de l'utilisation d'un sujet, des sujets orphelins et des liens brisés
E1.19	Permettre la recherche fondée sur les métadonnées et le contenu



## Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

### 3.2 Exigences visant le fournisseur

Le fournisseur doit respecter les conditions suivantes :

E2.1	Être un partenaire Microsoft
E2.2	Offrir des services professionnels sur demande
E2.3	Offrir du matériel et des services de formation sur demande
E2.4	Offrir la mise à niveau logicielle des fonctions des produits et un arrimage aux applications qui dépendent de Microsoft pendant toute la durée du contrat
E2.5	Offrir les correctifs aux bogues logiciels et aux problèmes de sécurité pendant toute la durée du contrat
E2.6	Offrir un soutien administratif et technique pour le logiciel pendant toute la durée du contrat

### 3.3 Autres exigences

**Validation de principe** – Le fournisseur doit être en mesure d'aider la CCSN à réaliser une validation de principe en respectant les exigences suivantes :

E3.1.1	Permettre à la CCSN d'essayer la fonction de réutilisation à l'échelle des sujets, c.-à-d. de réutiliser des sujets en entier dans plusieurs produits livrables et publier ces produits sous différentes mises en page en appliquant des gabarits de publication différents
E3.1.2	Permettre à la CCSN de réaliser la validation de principe sans devoir installer quoi que ce soit de son côté, c.-à-d. que toutes les tâches des utilisateurs puissent être effectuées au moyen d'un navigateur
E3.1.3	Permettre la création et la modification de contenu au moyen de Word Online ou de l'application Word installée sur le poste de travail de l'utilisateur
E3.1.4	Permettre aux utilisateurs de réutiliser du contenu à l'échelle des paragraphes ou des données
E3.1.5	Permettre la création et la gestion des bibliothèques de sujets ou de métadonnées (et la restriction de l'accès à certains utilisateurs précis)
E3.1.6	Permettre la collecte de commentaires en simultané auprès des collaborateurs et des approbateurs, tout en assurant le suivi des versions et des modifications effectuées par les utilisateurs ainsi qu'un contrôle des versions
E3.1.7	Permettre la gestion des gabarits sans qu'il soit nécessaire de posséder des connaissances sur le codage
E3.1.8	Permettre la gestion distincte de l'apparence et de la convivialité du contenu
E3.1.9	Permettre la gestion du processus de traduction (de l'anglais vers le français)
E3.1.10	Permettre l'importation et l'étiquetage des documents existants sans compromettre l'intégrité des documents
E3.1.11	Permettre la publication en formats PDF et HTML5 pour rendre possible la publication sur un site Web
E3.1.12	Permettre la recherche fondée sur les métadonnées et le contenu
E3.1.13	Permettre la réutilisation de sujets dans divers gabarits
E3.1.14	Prouver qu'il est possible pour les spécialistes et la gestion, avec peu ou pas de connaissances de la technologie sur laquelle repose le système, de continuer de collaborer sur des documents d'application de la réglementation (p. ex. formuler des commentaires ou consulter des documents)
E3.1.15	Permettre la gestion par blocs de temps des activités afférentes à la validation de principe et leur achèvement en trois (3) mois après le lancement officiel à la suite de l'adjudication du contrat



## Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

### 4.0 Justification du fournisseur présélectionné

La CCSN est d'avis que seul DitaExchange est en mesure de mener à bien les travaux nécessaires, car son offre de service répond à toutes les exigences fonctionnelles et techniques applicables. De plus, DitaExchange est le propriétaire et créateur de la solution et détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle de la technologie. Aucun autre distributeur n'est légalement autorisé à distribuer la technologie.

### 5.0 Renseignements sur la politique

Le recours à un appel d'offres limité pour répondre à ce besoin respecte les dispositions suivantes :

- *Règlement sur les marchés de l'État*, article 6, indiquant que « le marché ne peut être exécuté que par une seule personne »
- Accord de libre-échange canadien, alinéa 1b) de l'article 513
- Accord de libre-échange Canada-Chili, article Kbis-09 1b) de la partie 3
- Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste, alinéa 2b) de la partie 15-10 du chapitre 15
- Accord de libre-échange Canada-Colombie, alinéa b) de l'article 1409 du chapitre 14
- Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, alinéa b) de l'article 19.12 du chapitre 19
- Accord de libre-échange Canada-Honduras, alinéa 2b) de l'article 17.11 du chapitre 17
- Accord de libre-échange Canada-Corée, chapitre 14
- Accord de libre-échange Canada-Panama, alinéa 1b) de l'article 16.10 du chapitre 16
- Accord de libre-échange Canada-Pérou, alinéa 1b) de l'article 1409
- Accord de libre-échange Canada-Ukraine, alinéa b) de l'article 10.13 du chapitre 10
- Accord de continuité commerciale Canada-Royaume-Uni, l'alinéa b) de l'article 19.12 du chapitre 19 de l'AECCG s'applique
- Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce, alinéa 1b) de l'article XIII du chapitre XV

### 6.0 Propriété intellectuelle

Le titre de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux découlant du contrat proposé reviendra à l'entrepreneur.

### 7.0 Énoncé des capacités

Les fournisseurs qui se considèrent entièrement qualifiés et qui sont disponibles pour répondre aux exigences précisées peuvent présenter un énoncé des capacités par écrit à l'autorité contractante, dont le nom figure dans le présent préavis, au plus tard à la date de clôture du présent préavis. L'énoncé des capacités doit clairement faire la preuve que le fournisseur répond aux exigences du préavis.

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités sont le 2 septembre 2022 à 14 HAE.

### 8.0 Coordonnées

Les questions et la présentation des énoncés des capacités doivent être adressées par écrit à :

Demande de Soumission  
[solicitation-demandedesoumission@cnsccsn.gc.ca](mailto:solicitation-demandedesoumission@cnsccsn.gc.ca)